

OBJET

FINANCES - Attribution  
de subventions à diverses  
associations.

==

Rapporteur :  
Mme le Maire

Date de convocation :  
12/09/18

Date d'affichage :  
21/09/18

Nombre de Conseillers  
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 44

Nombre de Conseillers  
votant : 42

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 SEPTEMBRE 2018 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Serge MARTIN, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Agnès POTEL, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Xavier BERTRAND, M. Jean-Claude NATTEAU, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, M. Florian DEMARCQ, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ, M. Stéphane ANDURAND.

Sont excusés représentés :

Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)(s) :

M. Jacques HERY

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Le secteur associatif représente un vecteur important de la vie locale. Aussi la Ville mène-t-elle une politique volontariste d'aides directes et indirectes apportées aux associations, celle-ci constituant une priorité en matière budgétaire.

Ainsi, sont proposées au Conseil les subventions suivantes :

ANIMATION	
Les Boutiques de Saint-Quentin	
-Décoration extérieure de 200 commerces du centre-ville dans le cadre des fêtes de fin d'année, financée à parité entre Les Boutiques et la Ville à hauteur de 10 000 € chacune	10 000 €
SPORT	
Stade Saint-Quentinois	
-Participation aux Championnats de France à Angers les 16 et 17 juin 2018 ainsi qu'à Évry les 21 et 22 juillet 2018	300 €
DÉVELOPPEMENT	

Université de Picardie Jules Verne	
-Cofinancement d'une thèse, sur trois années universitaires, relative au développement d'une application d'aide au diagnostic basée sur les réseaux de neurones artificiels pour la détection de tumeurs cérébrales (DANBRAC) Coût total de la rémunération brute du contrat doctoral : 91 311,48 € Cofinanceurs : Région Hauts de France : 50 % soit 45 655,74 € Agglomération du Saint-Quentinois : 33,33 % soit 30 437,16 € Ville de Saint-Quentin : 16,67 % soit 15 218,58 €, soit participation pour 2018	1 700 €

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) d'accorder les subventions détaillées ci-dessus, étant précisé que les crédits correspondants seront prélevés par virements sur les crédits budgétaires de l'exercice en cours ;

2°) d'autoriser Mme le Maire à accomplir toutes formalités nécessaires en vue de leur mandatement aux bénéficiaires, sous réserve que ceux-ci soient en conformité avec les dispositions en matière de subventions versées aux associations.

#### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 42 voix pour adopte le rapport présenté.

Mme Mélanie MASSOT, M. Philippe CARMELLE ne prennent pas part au vote.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ  
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20180917-43458-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/18

Publication : 21/09/18

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation